

Randonnée pédestre : l'Aveyron 1^{er} département de France

■ La Fédération française de la randonnée pédestre vient d'établir son bilan pour la saison 2012. Michel Longuet, président du comité de l'Aveyron, peut garder le sourire en observant ce bilan de la saison passée : tous les signaux sont au vert, puisque le comité enregistre une augmentation de 3 % du nombre adhérents en 1 an (et 13 % sur les cinq dernières années) faisant de l'Aveyron un « très bon élève ».

« Le comité départemental de la randonnée pédestre de l'Aveyron peut être fier d'être le premier département de France avec une moyenne de 11,39 licenciés pour 1 000 habitants (la deuxième place revient aux Pyrénées Orientales avec 8,74).

En Midi-Pyrénées, l'Aveyron fait « carton plein » devant le Gers (5,56), le Lot (7,05) ou le Tarn (6,26 licenciés pour 1 000 habitants). Pour notre département, cela représente 63 associations, 3 155 licenciés et 42 rando carteurs (adhésion individuelle), ce qui nous place encore au 1^{er} rang en Midi-Pyrénées pour le nombre de licenciés.

La randonnée est devenue un véritable produit touristique et économique, qui attire de plus en plus d'adeptes : depuis vingt ans, nous assistons à une renaissance de l'activité marche.

Il est vrai que notre département avec sa superficie, ses grands espaces, sa diversité de paysages et de topographie constitue un terrain idéal pour la randonnée pédestre : il y en a pour tous les goûts avec 900 km de chemins de Grande randonnée (GR) et

3 100 km de chemins de Promenades et Randonnées (PR) ; que vous soyez simple promeneur ou randonneur chevronné.

Le topoguide est le compagnon du randonneur : les vingt-trois ouvrages proposés en Aveyron comprennent : le tracé de l'itinéraire sur fond de carte, le descriptif, des informations pratiques et des encadrés touristiques ou culturels concernant les chemins (des chemins qu'il faut bien évidemment s'employer à entretenir et à baliser : c'est la tâche des deux techniciens et d'une centaine baliseurs bénévoles et toujours disponibles). Chacune des 63 associations du comité départemental propose un calendrier annuel avec promenades, randonnées à la journée ou demi-journée, week-end, semaine...

Adhérer à un club c'est bénéficier d'une assurance adaptée et de moments de convivialité. C'est aussi, grâce au savoir-faire des accompagnateurs qu'il est possible de découvrir des sites, des paysages, un patrimoine parfois près de chez soi et pourtant ignoré, c'est enfin pouvoir bénéficier de formations et à son tour faire profiter les autres de son expérience... »

Le comité départemental de la randonnée pédestre assure des permanences le mardi et le vendredi matin à la Maison du tourisme au 17, rue Aristide-Briand. Tél. 05 65 75 54 61.

<http://aveyron.ffrandonnee.fr>
(vente des topo-guides, liste des clubs, renseignements et documentations...)